



AAPPMA « Les Pêcheurs de Madine »

Assemblée Générale Ordinaire

Cher(e)s adhérent(e)s,

Conformément aux articles 24 et 25 de nos statuts, nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association.

le SAMEDI 22 février 2025 à 9h30 à la mairie de NONSARD- LAMARCHE (55210)

Ordre du jour de l'AGO :

- Rapport moral du président
- Rapport d'activité 2024
- Bilan financier 2024
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Renouvellement des vérificateurs aux comptes
- Budget prévisionnel 2025
- Bilan des contrôles effectués par la garderie
- Manifestations 2025
- Questions diverses

Les décisions de l'assemblée générale sont adoptées à la majorité des membres actifs présents régulièrement convoqués.

Pour voter, il vous faudra présenter votre carte de pêche 2025: Carte « majeur », ou carte « mineur », ou « carte découverte femme ».

Pour le (ou la) titulaire d'une carte de pêche sans photographie, merci de vous munir d'un document permettant de justifier de votre identité.

Le président

Yves OMHOVERE

Le secrétaire

Jean Luc LOUIS